

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°29

DECISION MODIFICATIVE N° 2

(Vote de crédits)

Date de convocation :	22/06/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	10
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10	Abstention :	0

L'an 2023, le 29 juin, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marie-Noëlle LAVILLE, Maire LAVILLE Marie-Noëlle

Présents : M. ARTO Jean, Mme FRANÇOIS Johanna, Mme GUILHON Sylvie, Mme LAVILLE Marie-Noëlle, Mme PALIX Fabienne, Mme SAIMMAIME Isabelle

Procurations : M. DEL GRANDE Stéphane donne pouvoir à Mme LAVILLE Marie-Noëlle, M. JAMMES Patrick donne pouvoir à Mme PALIX Fabienne, Mme PAMIES Sophie donne pouvoir à Mme GUILHON Sylvie, M. PASERO Fabien donne pouvoir à M. ARTO Jean

Absents : M. GUILHON Jérémie

Excusés : M. DEL GRANDE Stéphane, M. JAMMES Patrick, Mme PAMIES Sophie, M. PASERO Fabien

Secrétaire de séance :

Objets : DM N°2

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
204182 (204) : Bâtiments et installations	10 000,00		
2131 (21) : Bâtiments publics	-10 000,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
681 (68) : Dot.aux amort.&aux provisions-c	400,00	744 (74) : FCTVA	400,00
	400,00		400,00
Total Dépenses	400,00	Total Recettes	400,00

Certifié exécutoire par LAVILLE Marie-Noëlle, La Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 03/07/2023 et de la publication le 03/07/2023

A SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, le 29/06/2023

Ont signé La Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

La Maire




le(s) secrétaire(s) de séance

